



Strasbourg, le 20 mai 2026

CDDEM-Bu(2026)1

**BUREAU DU
COMITÉ DIRECTEUR SUR LA DÉMOCRATIE
(CDDEM)**

3e réunion

Agora, salle G05

**16 avril 2026, 9 h 30-13 h 00 / 14 h 30-17 h 30 (CET)
17 avril 2026, 9 h 30-13 h 00 / 14 h 30-17 h 30 (CET)**

RAPPORT DE RÉUNION

Le Bureau du Comité directeur sur la démocratie (CDDEM/le Comité) a tenu sa 3e réunion à Strasbourg les 16-17 avril 2026. La réunion était présidée par Katrin Kivi (Estonie), présidente du CDDEM. La liste des participants figure à l'Annexe 1.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LA PRÉSIDENTE

La présidente a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue à tous les membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté tel qu'il figure à l'Annexe 2.

3. INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

Sous la houlette de la Présidente, le Bureau a brièvement discuté des dernières informations générales concernant les travaux de l'organisation liés au Nouveau pacte démocratique, aux Paramètres de Reykjavik et au cadre de leur application. Les membres du Bureau ont réitéré leur soutien aux Paramètres et à leur utilisation par les États membres intéressés, et ont souligné leur potentiel à apporter une contribution substantielle à la mise en œuvre du Nouveau pacte démocratique pour l'Europe.

Les membres du Bureau ont également abordé la prochaine session du Comité des Ministres qui se tiendra à Chişinău, en République de Moldova, les 14-15 mai 2026. Ils ont soutenu l'inclusion de références aux paramètres de Reykjavik et à la protection de l'espace civil dans les décisions de la Conférence ministérielle.

4. INFORMATIONS DU SECRÉTARIAT

Nouveau pacte démocratique pour l'Europe : état d'avancement

Le Secrétariat a informé le Bureau de l'avancement du processus du Nouveau pacte démocratique pour l'Europe (NDPE), qui prend de l'ampleur avec plus de 200 contributions à ce jour. Des domaines tels que la lutte contre la désinformation et la manipulation et l'ingérence étrangères en matière d'information, l'éducation aux médias et la promotion des droits sociaux ont été abordés dans le cadre du processus du Pacte. D'autres contributions de fond portent sur le déploiement et l'utilisation des technologies d'IA et d'autres technologies émergentes, ainsi que sur leur impact sur les systèmes et processus démocratiques.

Ce qui se dégage jusqu'à présent, ce sont, en premier lieu, des questions de prospective démocratique collective. Un atelier de planification politique est prévu en juillet avec les États membres afin de concevoir des scénarios de prospective pour l'Europe en coopération avec des experts indépendants, dans le but d'élaborer des réponses politiques. Le Forum mondial de la démocratie 2026 sera également consacré à la prospective démocratique, ce qui apportera une perspective plus large grâce à la participation des jeunes, de la société civile et, de manière générale, de segments plus larges de la population. Deuxièmement, un autre élément qui ressort des consultations du Pacte concerne le renforcement de la sécurité démocratique et la manière d'intégrer les considérations démocratiques dans les mécanismes de sécurité.

Dans ce contexte, les membres du Bureau ont examiné les contributions potentielles du CDDEM au processus du Pacte et ont convenu que le volet « innovation » du Pacte pourrait constituer un terrain fertile permettant au comité d'apporter des contributions concrètes à la promotion de l'innovation démocratique, en s'appuyant sur ses compétences en matière d'élaboration de normes et sur son rôle de plateforme d'apprentissage mutuel entre les États membres. Un membre du Bureau a souligné l'importance d'élections équitables dans le cadre des discussions sur les innovations et a encouragé le comité à collaborer également avec l'OCDE et d'autres organisations dans ce domaine. Un autre membre a encouragé à envisager l'approche préventive de la sécurité démocratique et à ne pas se limiter aux aspects de sécurité et de défense au sens strict. En ce sens, il serait nécessaire que les États membres pérennisent la démocratie en trouvant un équilibre entre la protection de la démocratie, l'innovation et le renouveau. Un sujet connexe abordé par le Bureau dans ce contexte a été la question de la sécurité dans la vie politique, la participation démocratique étant essentielle pour pérenniser les systèmes démocratiques. Le comité pourrait continuer à contribuer à renforcer une participation inclusive et sûre à travers ses activités futures.

Événements à venir

Le CDDEM sera représenté par son vice-président à la conférence « Vers des processus électoraux fiables et inclusifs : le rôle des observateurs », organisée par l'Assemblée parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et la Commission de Venise les 28 et 29 avril à Paris. Un représentant du CDDEM participera également à la conférence internationale « Approches de gouvernance à plusieurs niveaux pour renforcer la résilience démocratique et instaurer la confiance du public », organisée par le Congrès à Chisinau (République de Moldova) le 29 avril.

5. ÉLABORATION DE NORMES

État d'avancement du cadre méthodologique pour l'application des Paramètres de Reykjavík pour la démocratie

Le Secrétariat a présenté au Bureau une synthèse des discussions sur les paramètres au sein du Groupe de rapporteurs sur la démocratie (GR-DEM) du Comité des Ministres et a exposé les différentes manières dont le Comité des Ministres pourrait valoriser les paramètres, malgré l'incapacité de certains États membres à s'aligner sur quelques sous-paramètres. La prochaine réunion du GR-DEM aura lieu le 27 avril et portera notamment sur ces paramètres.

Le Bureau a également été informé de la première réunion du GT-P2, qui s'est tenue les 26-27 mars. La réunion du GT-P2 a porté sur le futur cadre d'application des paramètres de Reykjavik, fondé sur les débats antérieurs du CDDEM. Il a été fortement souligné que ce cadre est conçu comme un outil de soutien volontaire, piloté par les États membres, proposant un éventail d'approches plutôt qu'un niveau de suivi supplémentaire ou un mécanisme de classement. Ce cadre doit être élaboré en coopération avec International IDEA et comporte deux niveaux : au niveau des paramètres (macro), l'avis d'experts et la recherche documentaire permettront de produire une analyse de haut niveau, tandis qu'au niveau des sous-paramètres (micro/indicateurs), cette analyse pourra être complétée par des approches participatives, comprenant par exemple des groupes de discussion, des assemblées citoyennes, des entretiens et/ou des ateliers avec les parties prenantes, afin de recueillir les points de vue sur le terrain.

Une brève série de questions a été distribuée aux participants du CDDEM afin de recueillir des premiers retours d'expérience sur les évaluations de la démocratie et sur les outils délibératifs utilisés aux niveaux national, régional ou local dans les États membres. Ces retours d'expérience serviront de base à la poursuite de l'élaboration du cadre méthodologique pour l'application des paramètres.

Les membres du Bureau ont exprimé leur volonté d'encourager l'utilisation des Paramètres, reconnaissant l'importance de la flexibilité et des adaptations spécifiques au contexte au sein du cadre méthodologique et soulignant que les exercices d'auto-évaluation devraient intégrer de manière appropriée les conclusions des mécanismes de suivi existants sans recourir à des doublons. En outre, plusieurs membres ont mentionné l'intérêt de faire connaître les Paramètres et la collaboration avec International IDEA même en dehors du continent européen.

Le Bureau a par ailleurs examiné les modalités pratiques de l'organisation d'une audition publique sur les « Paramètres », qui se tiendra immédiatement après la prochaine session plénière de la CDDEM en juin 2026. Les membres ont encouragé une large participation, notamment de la société civile, de l'Assemblée parlementaire, de la Conférence des OING, etc.

Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations de la société civile en Europe

Le Bureau s'est félicité de l'achèvement des travaux de mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 et a exprimé son espoir qu'elle soit adoptée par le Comité des Ministres dans les meilleurs délais. Les membres ont également convenu d'encourager la promotion de la Recommandation au niveau national par les États membres.

Lignes directrices visant à renforcer la participation aux élections des femmes, des filles, des jeunes et des groupes vulnérables

Le Secrétariat a rendu compte des résultats de la réunion du GT-P2 des 26-27 mars, au cours de laquelle le projet actuel des lignes directrices a été examiné. Le texte a fait l'objet de commentaires de la part de plusieurs organes et départements du Conseil de l'Europe, notamment ceux chargés de l'égalité de genre, de la lutte contre la discrimination, de la jeunesse et de la commission de l'Assemblée parlementaire sur l'égalité et la non-discrimination. Plusieurs États membres et États non-membres ont soumis des exemples de pratiques prometteuses qui pourraient être incluses dans les lignes directrices afin d'illustrer comment surmonter les obstacles à la participation électorale.

Le projet de lignes directrices aborde cinq grandes catégories d'obstacles à la participation électorale (juridiques/institutionnels, administratifs/procéduraux, socio-économiques, informationnels/éducatifs, culturels/sociaux), avec une section supplémentaire sur l'intersectionnalité et une liste de contrôle spécifique. Les membres du Bureau ont examiné les questions terminologiques pertinentes, en soutenant la formulation convenue dans les instruments du Conseil de l'Europe, ainsi que l'approche consistant à faire référence aux normes internationales et à celles du Conseil de l'Europe, à la recherche et à la jurisprudence, lorsqu'elles sont applicables. Les lignes directrices seront précédées d'un résumé permettant d'accéder rapidement aux principales recommandations. Les travaux sur les lignes directrices doivent être finalisés d'ici la fin de l'année 2026.

6. TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Rapport faisant suite aux échanges sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2017)5 relative aux normes en matière de vote électronique et aux lignes directrices sur les nouvelles technologies et les différentes étapes du processus électoral, impliquant la Commission de Venise et les organes de gestion électorale

Le Bureau a fourni des orientations sur l'organisation de l'événement consacré au vote électronique lors de la réunion plénière du CDDEM de novembre 2026, dont les résultats serviront de base à la préparation d'un rapport d'examen de la mise en œuvre. Bien que peu de pays recourent au vote électronique, les technologies numériques sont de plus en plus utilisées pour gérer divers aspects du processus électoral. La présidente a attiré l'attention sur la prochaine manifestation « E-Vote ID » qui se tiendra à Tallinn en octobre 2026, dont on pourrait s'inspirer pour éviter les redondances thématiques.

Les membres ont conclu à la nécessité de veiller à ce que l'événement soit organisé sous la meilleure forme possible et d'adapter son contenu au public du CDDEM, qui ne dispose peut-être pas de l'expertise technique en matière de technologies numériques, en se concentrant plutôt sur quelques questions politiques générales et d'actualité, éventuellement autour des thèmes de la sécurité et de la transparence des élections. Une autre piste à explorer concerne l'utilisation de l'IA dans les élections et la recherche de synergies avec l'étude du CDDEM sur l'utilisation de l'IA générative dans le débat public relatif aux processus démocratiques.

Projet de recommandation sur la gouvernance à plusieurs niveaux

Le Bureau a été informé de la tenue de la première réunion du GT-GPN les 16-17 février, à laquelle a participé l'OCDE. Les membres du GT-GPN et les participants ont examiné en détail le champ d'application de la future recommandation, ainsi que les moyens de mieux orienter les mécanismes de gouvernance multilatérale dans la société en réseau d'aujourd'hui. La discussion a dépassé le cadre de la répartition verticale des pouvoirs pour s'orienter vers un exercice partagé de la gouvernance, plus efficace et permettant une meilleure gestion des relations. Une première ébauche de la recommandation sera communiquée dans les mois à venir, afin d'être examinée lors de la 5e session

plénière du CDDEM en juin 2026. Le processus de rédaction sera assisté par un ou plusieurs consultants externes.

Le Bureau a examiné l'approche procédurale et de fond de la recommandation sur la gouvernance à plusieurs niveaux et a accueilli favorablement l'idée de mettre en avant l'importance d'approches coordonnées à plusieurs niveaux pour renforcer les institutions et les processus démocratiques, plutôt que d'élaborer la recommandation d'un point de vue purement technique de la gouvernance. La recommandation pourrait par exemple inclure une disposition sur les mécanismes de coordination visant à renforcer la résilience démocratique aux niveaux local et/ou régional et à ancrer les pratiques participatives démocratiques à travers les différents niveaux de gouvernance.

Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2023)5 sur les principes de bonne gouvernance démocratique

Le Secrétariat a fourni des informations sur les discussions préliminaires qui ont eu lieu lors de la réunion du groupe de travail GT-GPN concernant le rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2023)5. Cet examen doit être achevé d'ici la fin de l'année 2027.

Les participants au GT-GPN ont convenu qu'un questionnaire adressé aux délégations serait utile pour lancer ce processus. Compte tenu de la portée étendue de la recommandation, et conformément à ses dispositions, les membres ont proposé de centrer l'examen sur le principe de bonne administration, car celui-ci a été jugé comme offrant le plus grand potentiel de valeur ajoutée de la part du CDDEM dans le contexte plus large des travaux du Conseil de l'Europe. Cette approche permettrait également d'éviter les chevauchements avec d'autres travaux sectoriels en cours, tels que ceux relatifs à la prévention de la corruption (GRECO). Le Bureau a approuvé cette approche sectorielle de l'examen de la mise en œuvre et a chargé le Secrétariat de préparer un questionnaire initial afin de recueillir des informations auprès des États membres.

Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2023)6 sur la démocratie délibérative et/ou manuel rassemblant les meilleures pratiques

Le Bureau a examiné les différentes manières dont le rapport d'examen de la mise en œuvre pourrait être rédigé. La diffusion d'un questionnaire spécifique est une option, mais les membres ont suggéré de garder toutes les options ouvertes afin de compléter les réponses par d'autres moyens, tels que les résultats des projets du Conseil de l'Europe sur la gouvernance démocratique, la recherche documentaire ou des événements spécifiques. Un manuel existant sur les mécanismes participatifs, produit dans le cadre d'un projet de coopération, pourrait également servir à identifier les mécanismes délibératifs comme point de départ. Le rapport d'évaluation doit être achevé d'ici la fin de l'année 2027.

7. QUESTIONS ÉMERGENTES

Instrument/outil pratique pour donner suite à l'étude sur les avantages et les risques de l'utilisation de l'IA générative dans le débat public relatif aux processus démocratiques

Le Bureau a pris connaissance des commentaires sur l'étude formulés par les délégations nationales et la Commission des technologies nouvelles et émergentes (CDNET). La version révisée sera transmise à la CDDEM pour adoption par procédure écrite. Le Bureau a réfléchi aux travaux futurs de la Commission en vue de l'élaboration d'un instrument/outil pratique à la lumière des recommandations de l'étude et de l'angle d'approche que la CDDEM pourrait adopter concernant l'IA et la démocratie. Les membres ont salué les travaux actuellement menés par le CDNET sur les lignes directrices en matière de marchés publics pour l'achat de systèmes d'IA, qu'ils ont considérés comme un élément déjà en cours d'élaboration, et ont exploré des thèmes dans lesquels l'innovation démocratique concernant les technologies émergentes occupe une place prépondérante. L'un de ces aspects pourrait

être l'innovation dans le contexte électoral et un autre, la manière dont les systèmes d'IA peuvent être utilisés pour favoriser l'engagement citoyen.

8. STATUT D'OBSERVATEUR

Le Secrétariat a indiqué que deux organisations avaient soumis des demandes de statut d'observateur auprès du CDDEM : Nordic Safe Cities et l'ASSEDEL (Association européenne pour la défense des droits et des libertés), qui seront examinées par la plénière du CDDEM les 8-10 juin 2026.

9. ÉVOLUTIONS PERTINENTES AU SEIN DU CONSEIL DE L'EUROPE ET D'AUTRES INSTITUTIONS

Évolutions dans les États membres dans le domaine d'activité de la CDDEM

Les membres ont convenu de donner une place plus importante à ce point régulier et très utile de l'ordre du jour des réunions plénières de la CDDEM.

Le point sur les travaux du Comité d'experts sur la manipulation et l'ingérence de l'information étrangère (PC-FIMI) et l'étude de faisabilité sur ce sujet

Les membres du Bureau ont examiné l'avancement des travaux du Conseil sur la FIMI et la possibilité d'élaborer un instrument juridique contraignant, tel qu'une convention-cadre. Tout d'abord, les membres ont noté qu'il était apparu clairement au sein du PC-FIMI que les délégations nationales pouvaient avoir des interprétations différentes de ce que recouvre la FIMI et de la meilleure façon d'y faire face, d'autant plus que de nombreux pays mettent en œuvre des mesures pour lutter contre la FIMI sous différents angles (préventifs dans la plupart des cas). Plusieurs États membres participant au PC-FIMI et certains membres du CDDEM qui avaient formulé des commentaires sur le projet d'étude de faisabilité du PC-FIMI ont plaidé en faveur de la criminalisation de la FIMI en tant que mesure de dernier recours.

Le Bureau a pris acte des différentes approches et s'est enquis des décisions à venir de la session ministérielle du Comité des Ministres à Chisinau, où des décisions supplémentaires concernant le futur des travaux sur la FIMI seraient adoptées. Dans l'attente des résultats des discussions au sein du Comité des ministres, certains membres du Bureau ont souligné l'importance d'une coordination renforcée entre les États membres pour lutter contre la FIMI, et plusieurs ont noté qu'une convention-cadre pourrait constituer un pas en avant à cet égard.

10. ÉCHANGE DE VUES

Le Bureau s'est félicité de l'invitation adressée au Secrétaire général en vue d'un échange de vues avec le Comité lors de sa prochaine réunion plénière, qui se tiendra du 8 au 10 juin 2026.

11. ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU CDDEM

Le Secrétariat avait préparé un projet de questionnaire visant à recueillir des données sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe par les États membres, mais aussi à aider à identifier les lacunes et les défis et à orienter les priorités futures du CDDEM. Le Bureau a réfléchi à la manière d'optimiser la collecte de données, en particulier lorsque plusieurs entités nationales doivent être consultées. Afin d'éviter des obligations trop lourdes, il est suggéré de diffuser un questionnaire au début de chaque année, en mettant l'accent sur un thème particulier. Le Bureau a convenu d'envisager l'utilisation à part entière du questionnaire et de cette approche pour la prochaine période de programmation débutant en 2028, tout en continuant à fournir des informations sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe lors des mises à jour sur les développements nationaux.

12. QUESTIONS DIVERSES

À la lumière des consultations sur le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe, il a été demandé aux comités de pilotage du Conseil de l'Europe – en particulier ceux dont les axes de travail sont directement liés aux principes et normes démocratiques – d'examiner les travaux futurs susceptibles de s'inscrire dans les piliers politiques du Pacte. Le Bureau a tenu une discussion préliminaire sur les questions éventuelles ou les tâches concrètes que le CDDEM pourrait entreprendre au cours de la période quadriennale 2028-2031, afin de fournir des orientations initiales sur lesquelles un débat aura lieu lors de la réunion plénière. Plusieurs membres du Bureau ont estimé que les Paramètres revêtaient une importance capitale en tant que fondement des travaux futurs du Comité et que leur utilisation devait être encouragée. Parmi les autres thèmes à examiner pour les travaux futurs du Comité figure la sécurité dans la vie politique, comme l'a mentionné un membre du Bureau. D'autres thèmes ont été évoqués, notamment les cadres politiques pour l'observation électorale, la protection de l'espace civique et la répression transnationale, ou encore un mécanisme visant à certifier la conformité des mécanismes délibératifs et consultatifs avec les normes du Conseil de l'Europe. D'autres liens avec le NDPE pourraient également être explorés.

13. DATE ET FORMAT DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Bureau aura lieu les 27-28 octobre 2026 en ligne.

ANNEXE 1**LISTE DES PARTICIPANTS****PRÉSIDENTE**

Mme Katrin KIVI, directrice de la Division des droits humains, Département des organisations internationales et des droits humains, ambassadrice itinérante chargée des droits humains et des migrations, ministère des Affaires étrangères

AUTRES MEMBRES

Mme Lilya AFRIKYAN, Cheffe du Département des questions de gouvernance participative et ouverte, Cabinet du Premier ministre

M. Peter ANDRE, ministère de l'Intérieur, expert principal pour les affaires juridiques

M. Beat KUONI, conseiller juridique, Chancellerie fédérale, juriste au sein de la Section des droits politiques

M. Pavel MIČKA, chef de l'unité du Conseil gouvernemental pour les organisations non gouvernementales à but non lucratif, Bureau du gouvernement de la République tchèque

Mme Hanneke PALM, Responsable de programme Démocratie, Division Démocratie et gouvernance, Ministère de l'Intérieur et des Relations au sein du Royaume

M. Niklas WILHELMSSON, chef d'unité, ministère de la Justice

SECRÉTARIAT**SECRÉTARIAT DU CDDEM / SECRÉTARIAT DU CDDEM**

Mme Urška UMEK, Secrétaire du CDDEM / Secrétaire du CDDEM

Mme Marta BECERRA, Co-secrétaire du CDDEM / Co-Secrétaire du CDDEM

Mme Isabelle ETTER, Assistante / Assistante

ANNEXE 2

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de la réunion par la présidence	
2.	Adoption de l'ordre du jour	[CDDEM-Bu(2026)OJ1 rev.]
3.	Informations du président	
4.	Informations du Secrétariat - Nouveau pacte démocratique pour l'Europe : état d'avancement - Événements à venir	
5.	Élaboration de normes <i>Paramètres de Reykjavík pour la démocratie :</i> - Avancement du cadre méthodologique pour l'application des paramètres de Reykjavík pour la démocratie - Audition publique sur les paramètres de Reykjavik <i>Société civile et participation citoyenne :</i> - Adoption par le CM de la recommandation sur le statut juridique des OSC <i>Élections :</i> - Lignes directrices sur le renforcement de la participation aux élections des femmes, des filles, des jeunes et des groupes vulnérables - Échange avec Aurora AILINCAI, responsable du département Lutte contre la discrimination et inclusion - Rapport faisant suite aux échanges sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2017)5 relative aux normes en matière de vote électronique et des lignes directrices sur les nouvelles technologies et les différentes étapes du processus électoral, impliquant la Commission de Venise et les organes de gestion électorale <i>Questions émergentes :</i> - Instrument/outil pratique pour donner suite à l'étude sur les avantages et les risques de l'utilisation de l'IA dans le débat public relatif aux processus démocratiques et sur la culture de l'IA pour la vie démocratique	[CDDEM(2025)13rev] [GT-P2(2026)2] [CDDEM(2025)18]

6.	Travaux préparatoires <i>Bonne gouvernance démocratique :</i> - Projet de recommandation sur la gouvernance à plusieurs niveaux : compte rendu de la première réunion du groupe de travail GT-GPN - Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2023)5 relative aux principes de bonne gouvernance démocratique <i>Démocratie participative et délibérative</i> - Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2023)6 sur la démocratie délibérative et/ou manuel rassemblant les meilleures pratiques	[CDDEM(2025)22 et GT-GPN(2026)2]
7.	Statut d'observateur - Informations concernant les nouvelles candidatures d'observateurs : ASSEDEL et Nordic Safe Cities	[CDDEM(2026)1] [CDDEM(2026)2]
8.	Évolutions pertinentes au sein du Conseil de l'Europe et d'autres institutions - Évolutions dans les États membres dans le domaine d'activité du CDDEM - Le point sur les travaux du Comité d'experts sur la manipulation et l'ingérence de l'information étrangère (PC-FIMI) et l'étude de faisabilité sur ce sujet - Présentation du cadre de référence sur l'intégration de la perspective des jeunes et élection du rapporteur pour la jeunesse	
9.	Échanges de vues - Invités à discuter	
10.	Évaluation des activités du CDDEM en 2025 - Collecte de données du CDDEM : questionnaire destiné aux États membres - Programme de travail pour 2026	[CDDEM(2025)5rev]
11.	Questions diverses	
12.	Date et format de la prochaine réunion	